

Résister

Le mot « résistance » est entré dans l’imaginaire glorieux des Français en nom propre singulier défini : « la » Résistance. Portée par des associations, rivales ou non, et par les victimes de la répression, magnifiée par des cérémonies, des plaques, des monuments, des musées, la mémoire résistante a su construire, au-delà des douloureux conflits qui ont opposé les différentes mouvances, un récit patriotique adopté par la Nation : devenu absolu, le mot « Résistance » a acquis ce caractère sacré affirmé, dès novembre 1944, dans une « plaquette » de l’abbé Paul Guillaume et en 1964, dans un ouvrage dont il sera question plus avant : « *Toute cause devient sacrée quand elle a des martyrs, plus que toute autre la Résistance eut les siens* »¹. Voilà qui lui confère toujours aujourd’hui et sans doute pour longtemps le statut de fondation nationale.

A l’opposé, le collaborateur et le collaborationniste, confondus dans le diminutif infâmant « collabo », portent la honte du pacte avec l’ennemi. Les Nations se construisent aussi pour ou contre des figures érigées en symboles. Courage et patriotisme des Résistants, lâcheté et trahison des « collabos » : ces 2 pôles ont pu contribuer, pour le premier, à retrouver une fierté nationale à travers des combattants héroïques et héroïsés, pour le second, à décharger sur un groupe restreint -une « *poignée de misérables* » selon la formule gaullienne- l’humiliation de la défaite et les accommodements de l’occupation. Intégré au récit national pour l’un et rejeté pour l’autre, ils pouvaient en somme servir de thérapie patriotique.

La collaboration n’a guère chargé les mémoires locales et a été assez rapidement traitée par les différentes épurations – même si celles-ci ont été très décriées en raison de verdicts estimés trop indulgents. Exécutions, tontes et attentats divers ne dépassent guère 1944, et fin 1945, la justice et l’administration ont terminé leur travail en Loir-et-Cher : les tribunaux d’épuration de Blois (puis d’Orléans) ont jugé 776 prévenus (363 femmes et 413 hommes) et en ont finalement condamné 611 - nombre auquel il faut ajouter celui des 4 révocations de fonctionnaires, des exclusions professionnelles et des peines d’amende pour « profit illicite », ces dernières sans grand effet d’opinion dans le département. Le préfet pense résumer le sentiment général en rapportant que l’épuration n’a pas été « *assez rigoureuse* » et « *expéditive* », bref, qu’elle apparaît comme « *une expérience mal faite* »².

¹ Paul Guillaume, « **Les Martyrs de la Résistance en Sologne** » avec une « introduction » d’André Mars, Commissaire de la République et une préface du Général Delmas, Commandant la 5^{ème} Région militaire - J. LODDÉ éditeur / « **La Résistance en Loir-et-Cher - témoignages et récits recueillis par Lucien Jardel et Raymond Casas** » (Page 126) éd. Librairie de la Loire, 1964

² Rapport fin 1945 dans ADLC 1375 W 128 - L’épuration en Loir-et-Cher est traitée sur ce site : <http://www.histoire-41.fr/pages/54.html>

À partir des années 50, jusqu'au début du XXIème siècle, le titre de « *Combattant Volontaire de la Résistance* » a été attribué en Loir-et-Cher à 769 personnes -97 femmes et 672 hommes¹, l'étalement dans le temps des procédures diminuant quelque peu l'éclat de la reconnaissance. Dans un département de 240 000 habitants², ces nombres indiqueraient donc en première approximation que les 2 phénomènes ont concerné d'étroites minorités. Ils sont pourtant apparus supérieurs.

L'option pétainiste de l'armistice puis de la collaboration a fait de cette dernière non un choix mais une obligation pour un grand nombre de personnes en zone occupée : gendarmes, policiers, élus locaux, fonctionnaires d'état ou territoriaux, ouvriers des usines produisant pour les seuls Allemands³ ont dû « *collaborer* », n'importe leurs sentiments profonds, le plus souvent antiallemands, comme ceux de la quasi-totalité de la population, les rapports préfectoraux ne le cachent pas⁴. Ces sentiments ont pu les conduire à comprendre, dissimuler ou même soutenir telle ou telle action résistante, d'autant que l'espoir puis la quasi-certitude de la défaite allemande confortaient la société dans sa germanophobie. Le travail obligatoire au profit des occupants, accompagné par la perspective d'un départ pour l'Allemagne, a amené la plupart des jeunes hommes à être « réfractaires » et, pour quelques-uns, sinon devenir résistants, du moins se rapprocher des groupes ou des quelques « maquis » constitués au printemps et à l'été 1944. Collaboration contrainte – donc non sanctionnable après la Libération – et sympathie au moins passive pour des actions résistantes augmentent donc les nombres cités plus haut.

Des lendemains divisés

La connaissance de l'opinion est difficile à maîtriser pour une époque encore sans autres instruments de mesure que des élections libres dans le régime démocratique d'un état indépendant. Aucune de ces conditions n'étant remplie entre juin 1940 et le retour d'une souveraineté nationale en 1944-45, force est d'observer les rapports rédigés par les préfets, les policiers ou les gendarmes, appelés, mois après mois, à scruter « *l'opinion publique* ». Pour le Loir-et-Cher en tout cas, le rejet, par le plus grand nombre, des occupants y est constamment affirmé, comme celui de la collaboration officielle. Mais qu'en est-il de l'opinion en ce qui concerne le phénomène résistant en Loir-et-Cher avant comme après la Libération ?

¹ A ce nombre il convient d'ajouter celui des personnes dont le dossier a été traité dans un autre département -dépouillement non encore effectué. En Loir-et-Cher, la commission idoine a examiné les dossiers de 466 postulants au statut, pour leur action dans un autre département et l'a accordé à 237.

² Sans doute un peu moins avant 1944 (235 000 en novembre 1943 lors de l'estimation des classes d'âges pour les tickets de rationnement) mais plus après le retour des prisonniers, en particulier en 1945 (au recensement de 1946 : 245 000)

³ La production des établissements industriels du Loir-et-Cher est à 55 % destinée aux Allemands, pourcentage d'ailleurs très sous-estimé selon le rapport de la direction régionale

⁴ Voir la partie « Vainqueurs-vaincus »

Le département n'a pas été un des hauts lieux de la Résistance nationale, en particulier au cours de la période finale de l'occupation. « *Le département de Loir-et-Cher n'a été le théâtre d'aucune action militaire importante. Les Allemands se sont en effet retirés sous la menace de la manœuvre d'encerclement par les troupes américaines.* » indique Louis Keller, le préfet de la libération, dans son rapport d'octobre 1944, moins de 2 mois après le départ des occupants¹. En janvier 1951, une « *fiche à l'attention du directeur du cabinet du Secrétaire d'Etat aux forces armées* » semble aller dans le même sens : il n'a pu être constitué de Commission FFCI (Forces Françaises Combattantes de l'Intérieur) en Loir-et-Cher faute de « *personnalités représentatives de la Résistance* ». ² Quel que soit le degré de véracité de ces affirmations, la première venant tout de même d'un homme lié aux forces résistantes, elles peuvent expliquer que l'opinion, les fêtes libératoires passées, n'ait pas manifesté d'enthousiasme excessif au profit du monde résistant.

« *J'ai signalé dans un rapport la désaffection de la population vis-à-vis des FFI...* » note encore le préfet à la même date d'octobre 44. Le Loir-et-Cher a pourtant connu son douloureux lot de prisonniers de guerre, de déportés – au moins 450 victimes parmi lesquelles beaucoup ne sont pas revenues³ – de fusillés ou de tués dans des combats – au moins 243. Mais aux lendemains de la libération et jusqu'au retour des survivants et des prisonniers libérés, la haine des occupants et les difficultés persistantes, sinon aggravées, de ravitaillement semblent davantage occuper les esprits. Le Front National et son concurrent, le MLN (Mouvement de Libération Nationale), obtiennent beaucoup plus de succès avec leurs bals et leurs galas, fréquents, note le préfet, qu'avec leurs réunions, peu fréquentées elles, en dehors de celles où s'expriment des personnalités nationales. ⁴ Premier mémorialiste-historien de la Résistance en Sologne, l'abbé Guillaume renouvelle en 1946 le constat préfectoral : « *Un an et demi après la libération, la Résistance est oubliée, et ce qui est pire, calomniée* »⁵. À l'opposé du spectre politique, Lucien Jardel accuse, à la même époque, le général de Gaulle de ne « *plus être au rythme des résistants* » : « *nous constatons actuellement que la Résistance est de plus en plus éliminée des postes de commande* »⁶.

Joue d'abord dans cette « *désaffection* », la crainte qu'ont pu inspirer des résistants armés – des « *bandits* » ou des « *terroristes* » selon le langage des procès-verbaux officiels avant 44 – dans des milieux ruraux peu tournés vers l'action résistante. L'anecdote du bal clandestin de Lunay, à quelques kilomètres de Vendôme, début juillet 1944, illustre la coupure entre deux jeunesses, l'une, nombreuse et avide de plaisir, et l'autre, minoritaire, engagée dans l'action résistante. Cinq « *terroristes* » viennent cette nuit-là interrompre un bal clandestin dans une cave isolée

¹ Rapport du préfet au Commissaire de la République pour la région d'Orléans - ADLC 1375 W 14

² La commission en question est chargée de délivrer les Certificats d'appartenance aux Forces Françaises Combattantes de l'Intérieur -pour le Loir-et-Cher elle est confondue avec celle du Loiret avec 2 représentants de la Résistance loir-et-chérienne (Joseph Bled et Théo Berthin). Cette « *fiche* » est écrite par un Colonel chef de bureau. Archives Nationales - 19 P 41

³ Au moins 233 sont morts en déportation

⁴ Rapport du 20 novembre 1944 - ADLC 4 W 14

⁵ « *La Résistance en Sologne* », Loddé ed. 1946

⁶ Discours du 31 mars 1946 - ADLC 1790 W 27 - Lucien Jardel a présidé le Front National.

et « rançonnent » l'accordéoniste et les « 50 à 60 jeunes » danseurs –« C'est honteux de danser alors qu'il y en a qui se font casser la figure... » aurait dit l'un des assaillants.¹ Cette coupure se prolonge au-delà de la Libération : dans un article de la Nouvelle République, en novembre 1944, intitulé « *Rappel à la dignité* », le Maire de Blois utilise l'anaphore « *Comment peut-on danser ...* » pour fustiger les bals qu'il juge trop fréquents². Et il assimile les danseurs oublieux aux « *muscadins et incroyables* » d'après la « *grande Révolution* », c'est-à-dire ce qui est le plus méprisable aux yeux d'un socialiste de 1944. Ce « *rappel* » a, selon la Jeunesse Ouvrière Chrétienne qui y applaudit, soulevé des « *protestations parmi une certaine catégorie de jeunes...* »³.

Joue encore plus la peur, en particulier au sud du département, avant comme après la libération, des « *bandes armées (qui) opèrent la plupart du temps des réquisitions massives de vin*⁴. *Elles ont mis à sac la maison des maires de Chissay et de Monthou-sur-Cher. Elles ont rançonné plusieurs fermiers. Elles créent dans toute la région un très grave malaise, auquel il m'est difficile de remédier ; en effet, la gendarmerie, sur mes instructions, ne veut pas risquer de faire usage de ses armes et se trouve impuissante à arrêter les auteurs de ces délits.* »⁵. Ailleurs, la défiance et la crainte à l'égard de FFI n'ont pas dû être moindres. Au Commissaire de la République, le préfet rapporte, le 22 août 44, 6 jours après le départ des Allemands, que « *certains chefs de groupes FFI (...) tentent d'installer leurs candidats dans les mairies. La gendarmerie a dû se rendre à Villebarou pour replacer le Maire dans ses fonctions.* » Le 29 août, un membre du Comité Départemental de Libération signale que « *des FFI tirent à tort et à travers dans les rues* » de Blois⁶. Et encore, le 30 août, auprès du Colonel Valin (de la Vaissière) qui les commande, le préfet s'alarme : « *Ici, c'est un chef FFI qui s'efforce de faire une expérience de culture en commun et fait arracher les bornes de propriété; un autre interdit la livraison du bétail au service du ravitaillement ; un autre décide sans appel des affaires municipales ; un autre s'approprie un stock d'essence ; un autre modifie à son idée la répartition des denrées alimentaires ; un autre, enfin, rançonne ses adversaires politiques ou dévalise les commerçants qu'il juge être des profiteurs.*

¹ « *Vous avez de l'argent à dépenser pour vous amuser pendant que d'autres se font tuer* » selon une autre version -les deux expressions sont celles des gendarmes rédacteurs des PV qui « adaptent » les propos des témoins. Les 5 hommes masqués et armés ont d'abord fait une « *quête* », puis, celle-ci se révélant maigre, ont imposé un « *don* » de 100 Fr par personne et de 500 Fr à l'accordéoniste, lequel d'ailleurs se signale, sous le pseudonyme de « *Fernandel* », en faisant partie d'un groupe dévalisant des paysans estimés collaborateurs... - ADLC 1375 W 58

² « *Comment peut-on danser quand des hommes souffrent et meurent à chaque minute / (...) quand tant de femmes, d'épouses, de mères, de fiancées (...) se demandent avec effroi si celui qu'elles pleurent voit encore la lumière / (...) quand fument encore les ruines de nos villes* »...

³ Les deux textes ont paru dans « *La Nouvelle République* », l'appel du maire de Blois, Charles Ruche, le 21 et l'appui de la JOC le 28 novembre. ADLC PER 166

⁴ Le Préfet estime la quantité frauduleusement saisie à 21 000 hectolitres - l'équivalent de près de 3 millions de bouteilles !

⁵ Rapport d'octobre 1944 - ADLC 4 W 14

⁶ Séance du 29 août 1944 du CDL - ADLC 1375 W 120

Toutes ces opérations se font avec menace de représailles et la mitrailleuse sert d'argument décisif. »¹.

Louis Keller, le préfet rapporteur, ne cache pas qu'en réalité, ces « bandes » étaient perçues comme communistes, à l'encontre de qui la peur domine dans les campagnes. « *Il m'a été confirmé que le Parti communiste avait réellement prescrit à ses militants de recourir à l'insurrection au jour même du départ des Allemands et d'occuper certaines mairies et administrations publiques.* » rapporte-t-il confidentiellement au Commissaire de la République le 30 août 44. La situation reste tendue à l'automne qui suit, quand, lors de la dissolution des FFI, se créent des « *milices patriotiques* » constituées par des ex-FTP qui ont conservé leurs armes et ne se sont pas engagés dans l'armée. Dans son rapport de novembre 1944, le Commissaire de la République pour la Région d'Orléans (CRR) met lui aussi en cause les « *groupements qui sans réaliser pleinement peut-être les conséquences de leurs actes terrorisaient la population* »². Après avoir salué leur rôle dans la résistance aux Allemands, le préfet dénonce deux « *capitaines FFI* » qui « *opèrent des réquisitions et des prélèvements* » et qui « *n'acceptent aucun ordre de qui que ce soit* » : il en résulte, déplore-t-il dans son courrier au général commandant la région militaire, « *un grand discrédit des FFI auprès de la population civile* »³. Neuf mois plus tard, en juin 1945, une note du Chef de cabinet préfectoral indique une persistance de pratiques peu à même de redorer le blason d'ex FFI devenus militaires : « *J'ai reçu ce jour* » est-il indiqué, « *les doléances de nombreux maires et cultivateurs du département qui se plaignent que des militaires parcourent les fermes, demandant à acheter des denrées et menaçant de leurs mitraillettes si un refus leur est opposé.* »

Louis Keller entretient des bons rapports avec les responsables communistes du département – « *nos camarades de la Libération* » écrit-il – et ne peut être soupçonné de parti-pris à leur encontre. En août 1944, le sud du département, non encore totalement libéré, est en proie à l'affrontement, parfois violent, entre groupes FTP et FFI – les premiers refusant d'obéir aux chefs que veulent leur imposer les seconds⁴, et prônant « *l'occupation des mairies, des postes et de certaines industries* ». À sa demande, et sans doute aussi en conformité avec les consignes de leur parti, Lucien Jardel pour le Front National et Emile Dufois (« Jacques François ») pour le parti communiste, l'un et l'autre membres du Comité Départemental de Libération, « *acceptent d'aller faire le tour des groupes armés [FTP] pour y maintenir l'ordre et l'union* »⁵. Le préfet a même à Paris « *des entretiens personnels* » avec les responsables nationaux « *Monsieur Rivière, du Front National, le colonel Baudouin, chef d'état-major FTP et Monsieur Jacques Duclos, secrétaire du parti communiste* » : la position du « Parti » étant alors l'unité nationale, il n'a pas de mal à convaincre à

¹ Préfet au CRR (ADLC 1375 W 119) et au Colonel commandant les FFI (30 août 1944) - ADLC 1375 W 122

² Rapport du CRR dans Archives du Loiret - 20 M 1024 (ancienne cote)

³ Courrier du 8 octobre 1944. Les deux « *capitaines FFI* » visés sont A. Delabre (« Auguste ») et L. Puyménil (« Robert ») - ADLC 1375 W 122

⁴ Le colonel Vésine de la Rüe (« Dufour ») et le capitaine Matron, considérés comme « *réactionnaires* »

⁵ Les courriers de Louis Keller sont dans ADLC 1375 W 88

nouveau Jardel et Dufois de se rendre dans le département du Cher, foyer de l'influence communiste, pour mettre fin aux exactions¹.

Joue enfin dans cette « désaffection » de « la Résistance », le grand désenchantement qui suit immédiatement la période libératoire – en Loir-et-Cher, août-septembre 1944. « *Lassitude* » et « *désintéressement (de) la population à l'égard des problèmes de la reconstitution nationale* » détournent le plus grand nombre du soutien aux actions résistantes au cours de l'occupation ou même de leur simple reconnaissance. Tout cela accompagne, explique le préfet, le « *reproche (fait aux FFI) de bénéficier d'un ravitaillement privilégié au détriment de l'ensemble des consommateurs.* »² Louis Keller, issu du cadre diplomatique, n'appartient pas à la carrière préfectorale, vouée à l'administration, au service, et non à la place, d'une politique. Sa vision du présent et de l'avenir est celle d'une partie du monde résistant : la reconstruction du pays ne peut être confiée qu'à ceux dont « *les vraies valeurs permettront notre restauration* ». « *Diplômes* », « *succès aux épreuves d'écoles* », « *tableaux d'avancement* » : tout cela ne doit pas ramener « *aux habitudes à l'honneur lors de nos désastres* ».³ Quelles que soient les différences d'objectif, cette vision, qui était celle de Pierre Brossolette, est commune à bien des Résistants, en particulier néo-communistes : elle entretient l'espoir de faire table rase du passé politique au profit des « *combattants de l'ombre* ». Mais a-t-elle été partagée par la population ?

La reprise en main par le pouvoir central des administrations régionales et départementales au sortir de la période libératoire ne correspond pas aux aspirations « révolutionnaires » d'un préfet soucieux de profonds changements. Louis Keller a plusieurs fois protesté contre des décisions ministérielles prises en dehors de lui, protestations accompagnées de menaces de démission. Le conflit entre un élu local et un groupe d'ex-FTP, dans lequel il a plus ou moins pris parti pour les Résistants, a exaspéré l'ombrageux ministre de l'Intérieur – socialiste – Adrien Tixier. Finalement écarté en décembre 44 – il est placé « *en position d'expectative* » – Keller ne reçoit pas en janvier le courrier punitif du ministre, qui lui reproche, sur un ton inhabituel à ce niveau, d'avoir compromis « *gravement l'autorité du pouvoir central dont [il est] le représentant* »⁴.

Gabriel Delaunay, son successeur début janvier 1945, est plus pondéré et sans doute mieux adapté à la fonction, même s'il n'est pas dupe des proclamations des différentes forces politiques : la multiplication des « *socialistes indépendants* » ne lui inspirera par exemple que ce sarcasme : « *Le socialiste indépendant est presque toujours un homme à pensée politique floue ou un politique qui trouve là une étiquette susceptible d'avoir la faveur populaire sans effrayer les électeurs modérés qui aiment l'« indépendance* ». Mais lui-même issu de la Résistance, il conclut avec optimisme qu'il existe un « *accord entre l'attitude prise par la résistance et l'esprit de*

¹ Rapport octobre 1944 - ADLC 4 W 14 et Ordres de mission Lucien Jardel / Jacques François : 1375 W 120

² Toutes ces remarques sont dans le même rapport d'octobre du préfet Louis Keller déjà signalé

³ Propos tenus par Keller, qui envisage sa démission, dans un courrier de septembre 1944 au Commissaire de la République d'Orléans - ADLC 4 W 16

⁴ L'affaire en question (affaire Fouchault) est traitée sur ce site dans www.histoire-41.fr/pages/54.html

la population. »¹ Ce jugement repose en partie sur les rapports que lui établit le nouveau et jeune commissaire des RG, François Lafont, nommé après que Keller a obtenu le départ de Laurent Leboutet². Or, le commissaire Lafont n'a pas d'emblée la qualité d'écriture ou la distance de ses prédécesseurs sous Vichy : ses rapports, note Delaunay, « *sont étudiés sérieusement* » mais « *parfois un peu jeunes d'esprit* » ... Les élections locales libres au printemps 45 – municipales d'avril-mai – et à l'automne – cantonales de septembre – fournissent, elles, de précieuses indications.

Les premières, 8 mois après la Libération, mettent certes en valeur des listes de la Résistance dans les 3 chefs-lieux d'arrondissement et de plusieurs cantons. Mais, en fait, l'étiquette n'est souvent qu'un affichage qui masque des appartenances ou préférences partisans, et les électeurs connaissent la réalité politique des candidats ! Les partis de droite et la nébuleuse « radicale » ont subi le désaveu frappant les acteurs locaux de la défunte IIIème République, la plupart confirmés par Vichy et ainsi conduits à « *collaborer* ». Les candidats de gauche et la non-moins nébuleuse « résistante » ont bénéficié quant à eux de l'élan de la Libération. Il y a donc eu une part de renouvellement, rendu nécessaire de toutes façons par une moyenne d'âge des élus déjà élevée aux dernières élections municipales de la IIIème République en 1935. Cependant les changements n'ont pas été bouleversants, en particulier dans les communes les moins urbaines³. Le « glissement » du vote radical-socialiste a certes favorisé la SFIO, mais les maires classés à gauche ne sont passés que de 40 % en 1935 à 42 % des étiquettes connues en 1945.

Orientation connue des municipalités dans les communes de moins de 1000 habitants

	élues en 1935	nommées sous Vichy	installées à la libération	élues en 1945
maire de gauche*	90 (40 %)	67 (32 %)	96 (40 %)	67 (42 %)
maire de droite*	133 (60 %)	140 (68 %)	142 (60 %)	92 (58 %)

(*Les étiquettes gauche/droite sont attribuées par les services préfectoraux – ADLC 3 W 367)

En septembre 45, 1 an après la libération, l'appellation « Résistant » a largement disparu des candidatures pour les élections cantonales, comme toute tentative d'union⁴. Symbole d'un retour aux partitions politiques d'avant-guerre, à Blois

¹ « résistance » est toujours écrit avec une minuscule. Le rapport du préfet est dans ADLC 3 W 367

² Il estime que Leboutet (comme Blandin) s'est « *suscité un certain nombre d'ennemis sous le régime de Vichy* »

³ Par exemple les 238 communes (sur 297) comptant moins de 1000 habitants au recensement de 1946.

⁴ C'est aussi le constat que dresse le commissaire RG dans un rapport de mars 1946 : « *disparition presque complète de l'étiquette « résistance » au profit des étiquettes politiques* » et « *chute politique des mouvements de résistance* ». Un seul candidat ne se revendique que de « *la Résistance* » : Gaston Segret à Romorantin, et il est battu... - ADLC 3 W 254 et 323

comme à Vendôme, le maire de gauche affronte son adjoint, de droite ou du centre, élu sur la même liste de la Résistance que lui quelques mois plus tôt ¹. Désormais affichés communistes, et non plus Front National, Union des Femmes Françaises ou Résistant, les candidats de ce parti enregistrent une spectaculaire progression de leur nombre de voix mais en fin de compte, aucun n'est élu conseiller général...² Finalement, la mouvance radicale recule bien au profit des socialistes mais elle reste aux commandes du département...³

Quant aux premières élections générales d'octobre 1945, plus « politiques », elles sont plutôt marquées, à la faveur d'un scrutin de liste proportionnel, par un recul de la gauche : de 4 élus en 1936, allant du centre-gauche (le radical-socialiste Emile Laurens et le « républicain socialiste » Louis Besnard-Ferron) à la gauche socialiste (les 2 SFIO Robert Mauger et Kléber Beaugrand), on est passé à 2 députés de droite et du centre droit (Robert Bruyneel, « défense républicaine », et Gabriel Chevallier MRP) et 2 de gauche (Robert Mauger, socialiste SFIO et Bernard Paumier, communiste). Si l'on admet que les élections « mesurent » convenablement l'opinion, avec la réserve que, locales, elles tiennent aussi compte du poids des personnalités, on peut constater que l'optimisme du préfet n'était pas totalement justifié : le vent nouveau a soufflé modérément sur le Loir-et-Cher.

¹ À Blois, C. Ruche, maire SFIO élu en mai, est battu par J. Beaujannot, son adjoint « indépendant » et à Vendôme, le maire G. Guimond, radical-socialiste, est battu par G. Chevallier, son adjoint MRP

² Ce sera d'ailleurs le cas dans toutes les élections cantonales suivantes -à l'exception de 2 élus (dans les cantons d'Herbault et de Mont-près-Chambord), instituteurs, et d'ailleurs ensuite démissionnaires ou exclus ... Le seul élu d' « *extrême-gauche* » en 1945 est le socialiste Lucien Breitman à Romorantin, mais il est considéré comme « *communisant* », comme son confrère, le Docteur Cadillac à Selommes. Lucien Jardel, emblématique président du Front National et directeur du journal « Le Patriote », fut battu dans le canton de Salbris par le maire radical-socialiste, et ce, en dépit du désistement du candidat SFIO.

³ Le Président élu du Conseil Général est un notable radical-socialiste, maire de Selles-sur-Cher, le docteur Massacré.